

## CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ VERTE

Contrat COCITER pour la fourniture d'électricité 100% verte pour un raccordement avec relevé annuel, conclu pour une durée d'1 an ou de 2 ans, renouvelé tacitement tous les ans, sauf préavis d'un mois (de la part du Client) ou de deux mois (de la part de COCITER) avant échéance de la période contractuelle en cours.

### Coordonnées de COCITER

Comptoir citoyen des Energies scrl

Siège social: Rue de Barry, 20 à 7904 Pipaix

[info@cociter.be](mailto:info@cociter.be)

[www.cociter.be](http://www.cociter.be)

TVA BE 0508.727.881 RPM Tournai

GSM : 0472 / 97 54 27

Delta Lloyd Bank - Iban :BE64 132 5406791 52

Fax : 069 66 38 58

Bic : BNAGBEBB

### Vos coordonnées

J'ai besoin d'un contrat :

Pour particulier

Pour professionnel

Langue :

FR

DE

Mme  Mr Nom :

Prénom :

Date de naissance: / /

Téléphone :

Fax :

GSM :

Mail :

A compléter dans le cas d'un contrat professionnel (le contrat ne pourra pas être validé sans ces renseignements) :

Société :

Forme juridique :

N° entreprise : BE

Code NACE /activités :

Si votre consommation est supérieure à 50 MWh/an d'électricité, nous vous invitons à vérifier auprès de votre ancien fournisseur l'éventuelle période de préavis à respecter afin d'éviter tout frais de rupture.

### Adresse de fourniture

Adresse :

N°:

Boîte :

Code postal :

Localité :

Nombre de personnes domiciliées à l'adresse du point de fourniture (contrat pour particulier) ou nombre d'employés travaillant à l'adresse du point de fourniture (contrat pour professionnel) :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de fourniture)

Adresse :

N°:

Boîte :

Code postal :

Localité :

### Statut de coopérateur

La réduction annuelle de 250 € TVAc sur le montant de l'abonnement annuel, est accordée sur base annuelle au prorata du temps pendant lequel vous êtes coopérateur durant la fourniture par COCITER.

Je suis coopérateur

c.-à-d., les membres de mon ménage (personnes vivant à la même adresse) possèdent conjointement des parts pour un montant total de minimum 250 € dans une ou plusieurs des coopératives associées de COCITER

Courant d'Air

CLEF

Ferréole

Lucéole

HesbEnergie

Vents du Sud

Champs d'Energie

Nosse Moulin

J'indique le nom des personnes qui possèdent les parts

Je ne suis pas encore coopérateur mais j'entame les démarches pour le devenir

Je ne suis pas coopérateur et je n'ai pas l'intention de le devenir

### Votre fourniture d'électricité

Plan tarifaire: Contrat fixe\*

Je souhaite un contrat d'une durée de :

1 an

2 ans

Type de compteur :

Tarif unique "jour" (monohoraire)

Tarif unique "jour" (bihoraire transformé administrativement en monohoraire)

Tarif "jour/nuit" (bihoraire - tarifs heures pleines et heures creuses)

Code EAN compteur monohoraire ou bihoraire : **5 4**

Exclusif nuit

Code EAN compteur exclusif nuit : **5 4**

Le code EAN est un code administratif unique de 18 chiffres qui identifie votre raccordement et qui ne doit pas être confondu avec le numéro de votre compteur. Vous trouvez ce code, qui commence toujours par 54, sur la facture d'électricité de votre fournisseur actuel.

Numéro du / des compteurs :

"jour"

,

"nuit"

,

Exclusif nuit

,

Index du compteur (à titre indicatif - l'index qui fera foi sera celui que vous transmettez au GRD au moment du changement effectif de la fourniture, et qui sera validé par le GRD):

Ma consommation annuelle prévisible est de

**Je joins une copie / un scan de ma dernière facture de régularisation annuelle**

kWh (compteur simple - monohoraire)

kWh "jour" et de

kWh "nuit" (compteur bihoraire)

kWh "exclusif nuit" (compteur exclusif nuit)

J'ai / je vais avoir des panneaux photovoltaïques Date de mise en fonctionnement (mois et année) /  
 J'ai / je vais avoir une pompe à chaleur Date de mise en fonctionnement (mois et année) /

Je déménage **oui non**  
Le compteur doit être activé (ou ré-activé) **oui non**

Mon fournisseur actuel est

La date d'échéance de mon contrat actuel est le / /  J'ai actuellement un contrat à durée indéterminée

Remarques éventuelles:

**A compléter dans le cas d'un contrat professionnel (le contrat ne pourra pas être validé sans ces renseignements) :**

Ma consommation annuelle en électricité pour l'ensemble de mes Points de fourniture chez mon fournisseur actuel :

dépasse 50 MWh (je joins une copie des conditions de résiliation chez mon fournisseur actuel)  
 ne dépasse pas 50 MWh

*Les clients professionnels dont la consommation est supérieure à 50 MWh d'électricité doivent respecter leur date d'échéance ou un délai de préavis spécifique à leur contrat en cours, ou supporter des frais de rupture envers leur fournisseur actuel.*

Je souhaite que ma fourniture par COCITER débute :

Remarques éventuelles sur le début de la fourniture:

le plus vite possible (sans payer d'indemnités à mon fournisseur actuel)

à la date suivante (si possible techniquement) : / /

### Facturation et paiement

Je souhaite recevoir mes factures :

par voie électronique (veuillez compléter votre adresse e-mail ci-dessus dans "Vos coordonnées")  par courrier postal

Je souhaite être facturé :

tous les mois  tous les 3 mois

Je souhaite payer mes factures :

par domiciliation (un formulaire de domiciliation vous sera transmis prochainement)  par virement

Mon n° compte bancaire (IBAN) est le : **BE**

(utilités: remboursements éventuels ; paiement par virement via zoomit)

### Remarques supplémentaires

Si vous avez encore des remarques, vous pouvez les faire ici

### Signature du Client et de COCITER

Ce contrat n'est pas valable sans votre signature

Nom :

Prénom :

Localité :

Date : / /

*Je reconnais expressément avoir pris connaissance, avant la conclusion du présent contrat, des conditions générales de vente et des conditions particulières en annexe, et les avoir comprises et acceptées. Les données personnelles mentionnées sur le présent contrat seront traitées par COCITER scrl et utilisées pour l'envoi d'informations concernant des produits et services de COCITER scrl, d'entreprises liées ou des structures associées dans COCITER scrl. J'ai toujours le droit de consulter et de rectifier mes données.*

Je souhaite recevoir les informations sur l'actualité énergétique et la newsletter de COCITER scrl  oui  non

**Le consommateur résidentiel (contrat pour particulier) et le consommateur professionnel qui a une consommation annuelle d'électricité de maximum 50 MWh a, à tout moment, le droit de renoncer au présent contrat de fourniture moyennant le respect d'un délai de préavis de 1 (un) mois, sans paiement d'amende et sans motif. Il lui suffit de choisir un autre fournisseur d'électricité qui se chargera des formalités. L'énergie déjà consommée reste due. Le client professionnel dont la consommation annuelle d'électricité est supérieure à 50 MWh doit respecter sa date d'échéance.**

**COCITER scrl, Fabienne Marchal,  
Administrateur-délégué**

Signature du Client :  
**Pour accord,**